

Les Régions ont une compétence générale en matière de formation professionnelle continue. Il revient en effet aux Conseils régionaux de définir et de mettre en œuvre une politique d'apprentissage et de formation professionnelle en direction des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle.

Ainsi, le Conseil Régional de Martinique, dans le cadre de son PRFP (*Programme Régional de Formation Professionnelle*) met en place des actions à destination des demandeurs d'emplois (*adultes et jeunes*). De même, il contractualise avec l'AFPAM (*Association pour la Formation Professionnelle des Adultes*) et l'EFPMA (*Ecole de Formation Professionnelle Maritime et Aquacole*) pour la mise en œuvre de programmes annuels de formation.

De plus pour les demandeurs d'emploi dont le projet de formation n'est pas inscrit dans un des dispositifs énumérés ci-dessus, le Conseil Régional propose de les accompagner dans la mise en œuvre de leur projet par l'octroi d'une aide individuelle à la formation.

Cependant, dans un contexte de niveau élevé du chômage et de baisse des recrutements, les formations mises en œuvre doivent :

- répondre aux besoins de compétence exprimés par les demandeurs d'emploi pour qu'ils soient acteurs de leur mobilité professionnelle ;
- satisfaire les besoins de recrutements des entreprises et plus largement de l'ensemble des employeurs, y compris publics.

Lutter contre le chômage et permettre à chacun de trouver une solution d'insertion, tels sont les objectifs des acteurs de l'emploi et de la formation en région.

Tous ont pour rôle de développer l'embauche, la formation professionnelle et le maintien dans l'emploi.

L'OREF Martinique (*Observatoire Régional Emploi Formation*), a produit une brochure relative aux chiffres clés 2007-2011 présentant un panorama régional en matière d'emploi et de formation à partir des données disponibles relatives à la démographie, au marché du travail, à l'emploi salarié et à la formation. Cette publication met en regard les principales caractéristiques de la région dans les différents champs qui structurent l'analyse de la relation emploi-formation : contexte social et démographique, contexte économique, emploi et qualifications, marché du travail.

Cette brochure sera disponible et téléchargeable sur le site de l'AGEFMA, dans le courant du mois de janvier 2013.

⇒ Nous vous proposons ci-après une note synthétique présentant les **éléments clés à retenir**.

Démographie :

La population martiniquaise vieillie. D'après les projections de l'INSEE, en 2040, 40% des Martiniquais auront plus de 60 ans, alors qu'ils ne sont que 20% aujourd'hui. C'est dans la tranche d'âge 70-74 ans que l'on retrouvera le plus de personnes (7,8% de la population).

Le taux de chômage des moins de 25 ans a augmenté en Martinique entre 2007 et 2010 : il est passé de 46.7% à 62.2%. Ce taux est en léger recul en 2011 soit 58.1%. A contrario, les populations les plus jeunes, (moins de 20 ans, et celles entre 20 et 59 ans) diminueraient de 20% chacune.

Le marché du travail :

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est passé de 40 272 à 41 708 entre 2010 et 2011, c'est +4% de demandeurs d'emploi.

En 2010, 59% des demandeurs d'emploi sont des femmes. Néanmoins, le pourcentage de femmes demandeurs d'emploi a diminué entre 2008 et 2010 passant de 62.2% à 59.1%.

Entre 2010 et 2011, la plus grande hausse par tranche d'âge concerne les plus de 50 ans avec une augmentation de 14% pour les femmes et 11.5% pour les hommes.

En 2011, 51% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis 12 mois et plus.

En 2011, 40% des demandeurs d'emploi sont de niveau V. Les niveaux V bis et VI représentent 28%. Seuls 29% des demandeurs d'emploi ont

un niveau de formation supérieur au niveau V.

Entre 2010 et 2011, il y a eu 15% d'augmentation du nombre d'offres d'emploi : on est passé de 10.553 à 12.146 offres. Malgré cette évolution, le nombre d'offres d'emploi n'a pas encore atteint le niveau antérieur à l'année 2009. En effet, on comptabilisait entre 13.000 et 15.000 offres d'emploi entre 2005 et 2008.

La formation :

En 2011, la majorité des bénéficiaires de formation :

- sont des femmes.
- Ont moins de 26 ans : PRFPJ, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage

Qu'il s'agisse de formation en alternance ou de formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi, il faut noter une augmentation du nombre de personnes entrées en formation en 2010 :

- Contrat de professionnalisation : 8%
- Contrat d'apprentissage : 3,4%
- Programme Régional de Formation Professionnelle Jeunes (PRFPJ) : 73,8%
- Programme Régional de Formation Professionnelle Adultes (PRFPA) : 72,6%
- AFPA : 109,9%
- Aide Individuelle : 12,5%

Cependant, en 2011, tout dispositif confondu, le nombre de personnes entrées en formation a baissé à l'exception du nombre d'entrés dans le cadre du

programme adultes et de l'aide individuelle qui a augmenté respectivement de 42,7% et 170,8%.

Quelque soit le dispositif de formation mobilisé, les formations sont en grande majorité de niveau V, hormis celles mises en œuvre dans le cadre du contrat de professionnalisation qui sont à plus de 90% d'un niveau supérieur au niveau V.

Les formations relèvent principalement des GFE suivants :

- « Tertiaire de bureau – Tertiaire spécialisé informatique »
- « Pêche – Aquaculture – Transport maritime ou fluvial »,
- « Paramédical – Travail social – Soins personnels »
- « Transport – Logistique – Conduite – Manutention – Magasinage »
- « Production alimentaire- Production culinaire ».

L'emploi salarié

En Martinique, plus de 8 établissements sur 10 sont des très petits établissements (moins de 10 salariés). A noter que seuls 3% des établissements comptent 50 salariés et plus.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir le statut de salarié. Elles représentent 54% des salariés. Les femmes sont aussi plus nombreuses à travailler à temps partiel et ont un salaire mensuel net médian inférieur à celui des hommes.

Près de 70% des salariés martiniquais sont employés ou ouvriers.